

Paix en Amérique centrale

Nous n'étions pas préparés à entendre les descriptions réalistes faites par les soldats des méthodes de torture employées par la police du Trésor.

Les Canadiens font ce qu'ils peuvent pour instaurer une paix juste et durable dans ce pays. A titre de porte-parole néo-démocrate pour les questions concernant l'Amérique centrale, je reçois de cette partie du monde un flot ininterrompu de courrier et d'appels téléphoniques. Beaucoup de Canadiens sont bien informés.

Ici même à Ottawa, des Canadiens ont jumelé une garderie, le Glebe Day Care, avec une garderie de Managua. Une partie des fonds amassés par le Glebe Day Care servent à aider leurs homologues de Managua.

En Colombie Britannique, des pêcheurs donnent de leur temps pour construire un prototype de bateaux de pêche qui pourrait aider à moderniser la pêche au Nicaragua.

D'un bout à l'autre de notre pays, des milliers de bénévoles recueillent des objets divers comme des couvertures pour les hôpitaux ou des cahiers d'écoliers, ainsi que de l'argent pour acheter de la tôle ondulée qui servira à faire des toits. Tout cela est expédié par bateau à partir de Vancouver pour aider à combler les besoins matériels du Nicaragua.

• (1720)

En mai dernier, j'ai participé à une conférence sur la paix en Amérique centrale organisée ici à Ottawa par des Canadiens. Cette conférence a rassemblé à Ottawa des représentants des gouvernements, des universités et d'autres organismes du Honduras, du Nicaragua, du Guatemala, du Costa Rica, du Mexique, du Pérou et d'autres pays de l'Amérique latine et de l'Europe pour discuter du processus de paix. Elle pourrait bien avoir contribué à préparer la voie pour l'accord de paix.

Beaucoup de ces projets sont petits en soi, mais ils ont un effet cumulatif. Ils fournissent un appui pratique aux peuples de l'Amérique centrale. Ils fournissent un appui symbolique d'un peuple à un autre. Ils aident à éduquer les Canadiens et à accélérer le mouvement pour la paix.

Il y a une initiative canadienne pour la paix, une initiative du peuple canadien. Je demande qu'il y ait aussi une initiative du gouvernement canadien pour la paix en Amérique centrale. Je défie le gouvernement de faire preuve d'autant de courage, d'imagination, de détermination et de vision que tant de Canadiens.

M. le vice-président: Je donnerai la parole au député de Gloucester (M. Clinch) suivi du député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand).

[Français]

M. Roger Clinch (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir exposer aujourd'hui à la Chambre, les progrès enregistrés par le processus de paix en Amérique centrale. Je suis d'autant plus heureux que «progrès» est le mot juste compte tenu des derniers événements.

Comme les honorables députés le savent, les présidents des cinq pays d'Amérique centrale ont récemment convenus d'un nouveau plan de paix pour la région, appuyé par les principaux intéressés de l'extérieur, notamment les États-Unis, Cuba et

l'Union soviétique. Il s'agit là d'un développement extrêmement positif.

Je ne voudrais toutefois pas donner l'impression que ce plan est une panacée pour les problèmes de la région. Au cours des dernières années, les négociations menées par les pays du groupe Contadora, Mexique, Panama, Colombie et Venezuela ont fait naître des espoirs trop souvent suivis de désillusions, ce qui n'enlève rien aux efforts des pays du groupe Contadora qui, malgré des obstacles énormes, ont fait preuve de résolution et de détermination.

Le plus grave de ces obstacles nous semble être l'existence de graves inégalités socio-économiques. Les guérillas au Salvador, au Nicaragua et au Guatemala font également obstacle à la paix. Enfin, et il s'agit peut-être d'un facteur déterminant, la lutte d'influence que se livrent les deux superpuissances a tendance à envenimer les conflits régionaux. Le Canada espère de tout coeur que la bonne volonté manifestée par toutes les parties au cours des dernières semaines se traduira par un effort sincère pour surmonter ces obstacles.

Le Canada a une politique claire à l'égard de la situation en Amérique centrale. Dans le discours qu'il a prononcé l'an dernier devant l'Association inter-américaine de la presse, le premier ministre a qualifié l'initiative de Contadora de «meilleur instrument de réconciliation en Amérique centrale». Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a également exprimé dans ses déclarations publiques au Canada et à l'étranger le ferme appui du Canada au processus de Contadora. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réaffirmé sa position lors de ses visites en Argentine, en Uruguay et au Venezuela en 1986.

En janvier 1987, dans un message qu'il a adressé aux ministres des Affaires étrangères du groupe de Contadora et du groupe d'appui de Lima, ainsi qu'aux secrétaires généraux des Nations Unies et de l'Organisation des États américains, à l'occasion de leur mission auprès des pays d'Amérique centrale, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a affirmé que les efforts du groupe de Contadora «ont soutenu l'espoir de la communauté internationale de voir apporter une solution durable à la crise en Amérique centrale». De plus, en 1986, la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies a fait une déclaration de soutien au groupe de Contadora.

Parallèlement, monsieur le Président, le Canada a fourni un appui constructif et pratique au groupe de Contadora et au processus de la paix en général. Durant sa visite au Mexique en 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a eu l'occasion de s'entretenir de la situation en Amérique centrale et du plan du groupe de Contadora avec le président de la Madrid et le ministre des Affaires étrangères. Il a réaffirmé le ferme appui du Canada à l'initiative de Contadora et son désir de jouer, en temps opportun, un rôle constructif dans le processus de la paix. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que le Canada est prêt à partager son expérience des opérations de maintien de la paix avec les intéressés. Depuis lors, le gouvernement canadien a rédigé, à la demande des pays du groupe de Contadora, une série de commentaires sur les dispositions du projet d'Acte en matière de sécurité et de suivi.